

## Arrêtés ministériels

**A.M.**, 2011

**Arrêté numéro AM 0036-2011 du ministre de la Sécurité publique en date du 13 mai 2011**

CONCERNANT l'élargissement du territoire d'application du Programme d'aide financière spécifique relatif aux sinistres survenus du 5 au 7 décembre 2010 et du 13 décembre 2010 au 10 janvier 2011 sur le territoire des régions administratives du Bas-Saint-Laurent, de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine et de la Côte-Nord

LE MINISTRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE,

VU le Programme d'aide financière spécifique relatif aux sinistres survenus du 5 au 7 décembre 2010 et du 13 décembre 2010 au 10 janvier 2011 sur le territoire des régions administratives du Bas-Saint-Laurent, de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine et de la Côte-Nord établi par le décret n<sup>o</sup> 113-2011 du 16 février 2011;

VU l'annexe II, jointe à ce décret, qui énumère les municipalités pouvant bénéficier de ce programme;

VU l'article 109 de la Loi sur la sécurité civile (L.R.Q., c. S-2.3) qui permet, au besoin, au ministre responsable de l'application d'un programme d'en élargir le territoire concerné et d'en prolonger la période d'application;

CONSIDÉRANT que des municipalités qui n'ont pas été désignées au décret précité ont été affectées par des inondations, des pluies abondantes et des grandes marées combinées à des vents violents survenues du 5 au 7 décembre 2010 et du 13 décembre 2010 au 10 janvier 2011;

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de permettre à ces municipalités et à leurs citoyens de bénéficier de ce programme spécifique;

ARRÊTE CE QUI SUIT :

Le Programme d'aide financière spécifique relatif aux sinistres survenus du 5 au 7 décembre 2010 et du 13 décembre 2010 au 10 janvier 2011 sur le territoire

des régions administratives du Bas-Saint-Laurent, de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine et de la Côte-Nord, établi par le décret n<sup>o</sup> 113-2011 du 16 février 2011, est élargi afin de comprendre les municipalités énumérées à l'annexe jointe au présent arrêté.

Québec, le 13 mai 2011

*Le ministre de la Sécurité publique,*  
ROBERT DUTIL

### ANNEXE

Municipalité	Désignation	Circonscription électorale
<b>Région 09</b>		
Aguanish	Municipalité	Duplessis
Côte-Nord-du-Golfe-du-Saint-Laurent	Municipalité	Duplessis
<b>Région 11</b>		
Avignon	Municipalité régionale de comté	Bonaventure
Matapédia	Municipalité	Bonaventure
Ristigouche-Partie-Sud-Est	Canton	Bonaventure
Saint-Alexis-de-Matapédia	Municipalité	Bonaventure
Saint-André-de-Restigouche	Municipalité	Bonaventure
Saint-François-d'Assise	Municipalité	Bonaventure
55665		